

Avis CFDT au CSE du 4 Novembre 2025

Consultation relative à la mise en œuvre de la Politique Sociale au périmètre de l'établissement de Saint-Marcel

Les élus **CFDT** du CSE de Saint-Marcel sont consultés ce jour sur la politique sociale de l'année 2024.

La progression des effectifs est toujours très ambitieuse, notre effectif en CDI a augmenté de 10% en un an et 35% en 3 ans. Cela crée une dynamique positive qu'il faut malgré tout absorber au sein des équipes afin d'atteindre une montée en compétences satisfaisante. Nous estimons qu'il pourrait être sage de freiner cette progression pour les années à venir afin de stabiliser notre modèle d'organisation, redonner de la clarté sur le « qui fait quoi » et consolider les perspectives de carrières.

Par ailleurs, nous avons encore aujourd'hui 43% de notre effectif qui a moins de 5 ans d'ancienneté et 22% qui a moins de 30 ans. Les enjeux d'intégration restent majeurs.

Nous notons également la faible part de nos effectifs qui a plus de 20 ans d'ancienneté, seulement 11%, nous devons donc déployer une politique offensive en matière de fidélisation, en créant des parcours de carrière dynamiques qui contribueront au développement des métiers et expertises et à la reconnaissance des collaborateurs.

L'année 2024 a également été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle convention collective de la métallurgie (NCCM). Le système de cotation du personnel a évolué, et chacun a dû s'adapter à ce nouveau référentiel. Ce changement a pu entraîner des perturbations, mais il s'est globalement bien déroulé grâce à une préparation anticipée gérée en central et à une concertation en amont avec les Organisations Syndicales.

La **CFDT** restera vigilante quant à la bonne application des évolutions de carrière prévues par ce dispositif et militera pour améliorer le dispositif des « galons » qui reste encore flou.

La gestion de la formation Framatome évoluera en 2025 avec la création d'un CSP interne, cela doit améliorer le service rendu aux sites tout en répondant aux enjeux importants du secteur. Notre organisation interne Saint-Marcel en matière de gestion des formations réglementaires est concrétisée, c'est très positif.

Par ailleurs, notre site est très actif dans la création des écoles et académies métiers : centre de formation calculs mécaniques, Inspection Academy, école CND, école soudage, de chaudiellerie, Académie d'usinage... Cela a du sens étant donné les enjeux de montée en compétences auxquels nous devons répondre.

Même si au niveau central le dialogue social a été riche cette année, nous regrettons une nouvelle fois de ne pas avoir pu concrétiser de négociations au niveau local, pourtant les sujets ne manquent pas : PLCT, prise en charge de la restauration, travail ponctuel en poste, CAFC...

Les résultats d'intéressement ont été très favorables avec l'application d'un supplément d'intéressement significatif. La politique en matière de NAO a été de bon niveau.

L'ensemble des dispositifs impactant les rémunérations (NAO, primes, RPV, intérressement, abondement...) représente, au périmètre de Framatome, plus de 137 M€.

Pourtant, nous regrettons que le salaire moyen des cadres et des non-cadres de St Marcel reste le plus bas du groupe. Ce constat, déjà fait en 2024, n'a pas conduit, à notre connaissance, à des actions concrètes. Le bilan NAO 2025 nous livrera les possibles évolutions.

De plus, la part des femmes dans les effectifs de notre établissement atteint 19,7% à date, pour un objectif Framatome à 24% et ce malgré les actions déployées.

De la même manière, la part des salariés RQTH peine à atteindre 4,7% pour un objectif à 6%. C'est regrettable.

Par ailleurs, la **CFDT** demande à travailler conjointement avec la Direction sur l'éligibilité des postes de la nouvelle organisation aux différentes restrictions possibles afin de permettre un maintien dans l'emploi optimisé.

Enfin, le projet OPUS a continué à se déployer tout au long de l'année 2024, le déploiement de l'organisation en îlot avec la dédicace des équipes est lancé même si des ajustements seront encore réalisés. Le projet de construction des nouveaux bâtiments bureaux (3 tours) a été présenté avec un modèle d'aménagement en tout open-space, ce qui n'est pas acceptable selon nous. La **CFDT** ne manquera pas de porter une autre voix sur ce projet.

Dans ce contexte, en prenant en compte l'ensemble de ces constats et points d'attention, les élus **CFDT** au CSE émettront un avis favorable sur cette consultation.